DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

HAUTE-SAVOIE

Plan Local d' Urbanisme
ARMOY

Document Graphique Annexe (Informatif)

Certifié conforme et rendu tout annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 29 avril 2019, portant le projet de P.L.U. ARMOY.

Le Président,
M. Jean NEURY

PLAN	PROCEDURES
N° 4-1	
ECHELLE 1/2500	
Mise au point	

DATE
SCP BARGOIN-THOMMEN
Architecte D.P.L.G.
31, Avenue de Tournon, 74000 ANNECY
Tél. : 04 50 51 24 24 - Fax : 04 50 51 24 25
Mail : scp.bargoin.thommen@wanadoo.fr

FOND CADASTRAL
Origine Cadastre DGI Etude de l'Etat réservée.

MISE A JOUR DU BATI

LEGENDE

Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) en application de l'article R 211-1 du C.U.

Constructions d'intérêt patrimonial pour lesquelles s'appliquent des dispositions relatives au permis de démolir en application de l'article R.421-28 du C.U.

Périmètres situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres dans lesquels des prescriptions d'isolement acoustique s'appliquent selon l'arrêté préfectoral du 06/09/2011.

Exposition au plomb

L'ensemble de la commune est concernée par un classement en zone soumise à un risque d'exposition au plomb. (Arrêté N° 2011192-0030 du 11 juillet 2011)

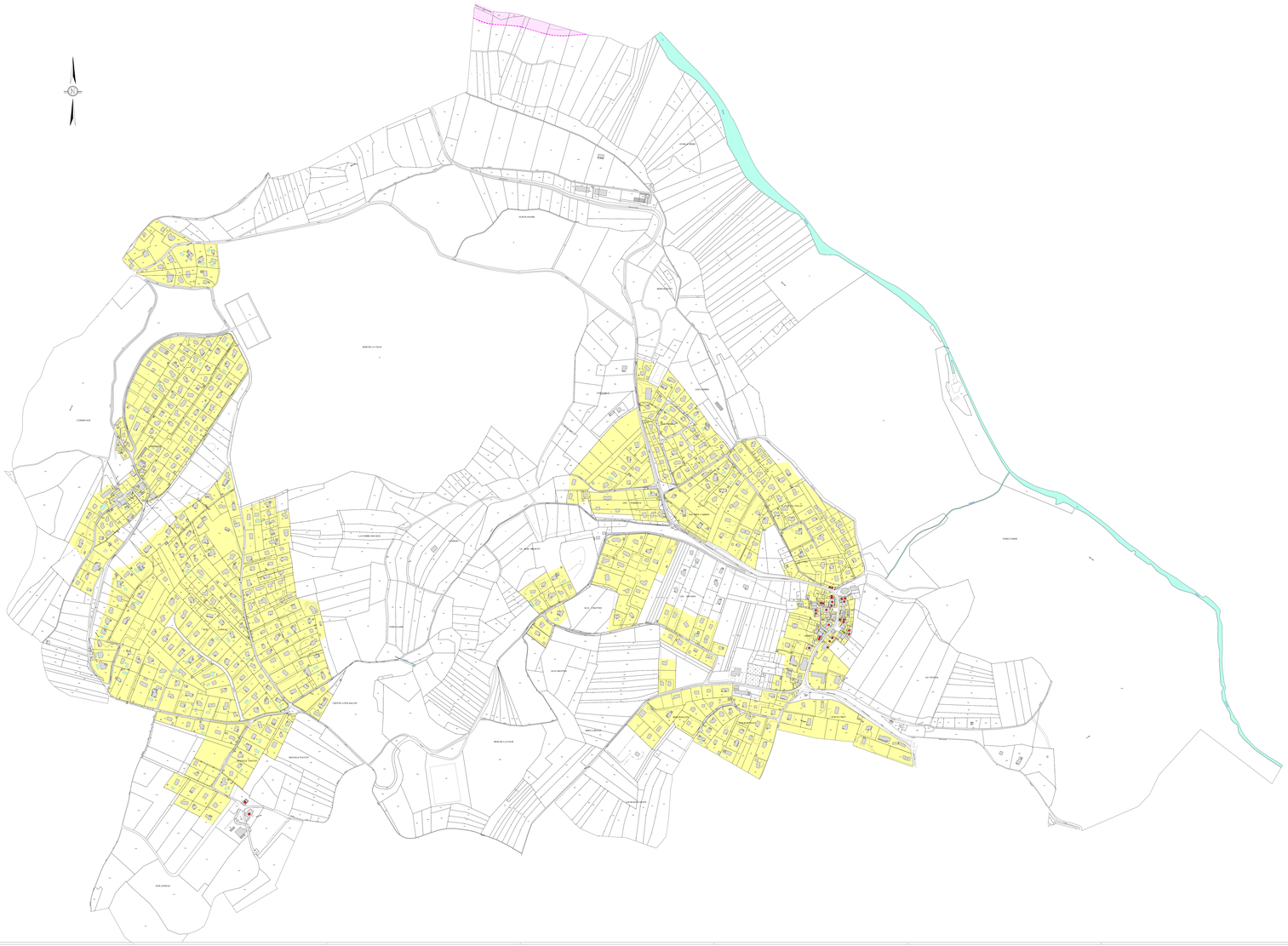
N
LE BOIS DE LA VILLE
LA COMBE DU BOIS
LA COMBE
LA COMBE DU BOIS
LA COMBE
LA COMBE
LA COMBE